



*La direction inspection, justice, usagers*

Clermont-Ferrand, 05 janvier 2021

---

**Affaire suivie par :**

Anaïs FARGE

Service de suivi et de coordination

des soins sans consentement

[ars-soins-psychiatriques-](mailto:ars-soins-psychiatriques-ouest@ars.sante.fr)

[ouest@ars.sante.fr](mailto:ars-soins-psychiatriques-ouest@ars.sante.fr)

04 81 10 60 15

---

<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES</b> <b>Du DÉPARTEMENT DE LA DRÔME</b> <b>Rapport activité 2020</b></p>
---

I. Résumé des statistiques de l'année (cf. Annexe statistique Drôme 2020)

A. **Focus sur les données de cadrage**

- Cette année, 1083 mesures de soins psychiatriques sans consentements ont été prises.
- Parmi celles-ci, 36 ont été prises sur décision du représentant de l'Etat, et 1001 sur décision du directeur d'établissement.
- 30 mesures de soins sur décision du représentant de l'Etat ont été levées.
- 660 mesures de soins sur décision du directeur de l'établissement ont été levées.

<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques</b>	1083
- dont nombre total de SDRE et SDJ	82
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	14
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	40
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	8
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	1
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	1
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	18
- dont nombre total de SDDE	1001
- dont nombre de SDT	83
- nombre de SDTU	460
- nombre total de SPI	458
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an</b>	182
- dont nombre de SDRE et SDJ	35
- dont nombre de SDDE	147
- dont nombre de SPI	55
<b>Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques</b>	690
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	30
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	3
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	14
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	13
- dont nombre de levées de SDDE	660
- dont nombre de levées de SPI	309

## B. Focus sur le fonctionnement et d'activité de la CDSP en 2019

- La commission ne s'est pas réunie cette année au Centre Hospitalier Drôme Vivarais, au site de Montéleger. Une seule réunion n'a eu lieu cette année par visioconférence.
- 8 dossiers de patients en soins sans consentement ont été examinés cette année.
- Le Livre de la loi n'a pas été visé cette année.

<b>Nombre de réunions</b>	1
<b>Nombre de visites d'établissements</b>	
<b>Nombre total de dossiers examinés :</b>	8
- dont SDRE et SDJ	4
- dont SDDE	0
- dont SPI	4
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :</b>	8
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	1
- SDRE et SDJ en programme de soins	3
- SDDE en hospitalisation complète	
- dont SPI	
- SDDE en programme de soins	
- dont nombre total de SPI examinées	4
- dont SPI en hospitalisation complète	1
- dont SPI en programme de soins	2

## II. Le compte rendu annuel

Cette année, au vu du contexte sanitaire, la CDSP n'a pas pu se réunir physiquement, une seule réunion a eu lieu en vidéoconférence. De ce fait seulement 8 dossiers, de personnes ayant écrit à la CDSP ont pu être examinés.

Le président,

Jean Louis GRIGUER